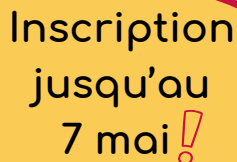




CONCOURS



Des balcons, façades,  
terrasses et\* jardins  
fleuris  
Vus de la rue  
2026



Inscription  
jusqu'au  
7 mai !



Bulletin à déposer en mairie

ou à envoyer par mail à [contact@mairie-barbezieux.fr](mailto:contact@mairie-barbezieux.fr)

Toutes les informations sur [www.mairie-barbezieux.fr](http://www.mairie-barbezieux.fr)  
ou sur l'application mobile Intramuros



# Règlement du concours



## Article 1 – OBJET

Le règlement a pour objet l'organisation d'un concours communal des balcons, façades et jardins fleuris vus de la rue.

## Article 2 – CONDITION DE PARTICIPATION

Ce concours gratuit s'adresse à tous les habitants de la Commune de BARBEZIEUX-SAINT-HILAIRE résidant en maison individuelle ou en habitat collectif et dont les plantations sont visibles de la rue.

## Article 3 – INSCRIPTIONS

Les habitants désireux de participer sont invités à remettre l'inscription à la Mairie – 26, rue Marcel Jambon. Chaque participant peut concourir dans une ou plusieurs catégories.

**Limite de l'inscription : vendredi 7 mai 2026.**

## Article 4 – CRITERES DU JURY

Aménagement d'ensemble : mise en scène, ambiance générale, relation avec l'environnement (intégration au lieu, mise en valeur du patrimoine), originalité de conception.

Fleurissement : harmonie, mariage des couleurs, cohérence dans la répartition des variétés.

Choix, diversité et permanence des végétaux : durée et degré de permanence des végétaux, effort de fleurissement saisonnier et/ou permanent.

Entretien général : qualité et technique d'entretien, méthode de culture utilisée (biologie, naturelle, raisonnée, alternative aux pesticides, récupération des eaux pluviales, compostage, ...)

Une attention particulière sera apportée aux sites n'utilisant pas de pesticide.

## Article 5 – SELECTION DES CANDIDATS

La visite du jury se déroulera courant de la semaine 20.

## Article 6 – PARTICIPATION

La participation au présent concours implique pour les candidats d'accorder l'autorisation de reproduction et de diffusion des photographies des balcons, façades et jardins dans les différents supports ou publications municipales.

## Article 7 – ENGAGEMENT DES CANDIDATS

L'inscription au concours communal des balcons, façades, terrasses et jardins fleuris vus de la rue, entraîne l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

## Article 8 – REMISE DES PRIX

Les lauréats du concours seront récompensés lors de la cérémonie des vœux du maire 2027.

NOM : .....

PRÉNOM : .....

ADRESSE : .....

TÉL. : .....

MAIL : .....

SOUHAITE PARTICIPER AU CONCOURS DANS LA CATÉGORIE :

BALCONS

FAÇADES

JARDINS VUS DE LA RUE

TERRASSES